



## Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement

AVIS est par les présentes donné qu'une **séance extraordinaire** du conseil d'arrondissement est convoquée par les conseillers Christian Arseneault, Marvin Rotrand, Magda Popeanu, Lionel Perez et Peter McQueen, en conformité avec l'article 5 du *Règlement de régie interne de l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (CDN-NDG 1), pour être tenue par vidéo conférence via Zoom, le **jeudi 15 octobre 2020 à 13 h**, et qu'il y sera pris en considération les sujets énumérés à l'ordre du jour ci-joint :

### ORDRE DU JOUR

#### 10 – Sujets d'ouverture

##### 10.01 Ouverture

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Ouverture de la séance.

##### 10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 15 octobre 2020 à 13 h du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

##### 10.03 Commentaires

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Période de commentaires de la mairesse et des conseillers.

##### 10.04 Questions

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Période de questions et de demandes du public.

**10.05** Questions

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de questions des membres du conseil.

**65 – Avis de motion des conseillers**

**65.01** Avis de motion des conseillers

CA Bureau des conseillers municipaux - 1203571008

Soumettre au conseil d'arrondissement la résolution CA20 170248 adoptée le 5 octobre 2020 afin que celui-ci la considère d'urgence et en priorité, et ce, à la suite de l'exercice du pouvoir de reconsidération de la mairesse Sue Montgomery dans les quatre-vingt-seize heures qui ont suivi l'adoption de cette résolution, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

---

**Conformément à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., chapitre C-19), ne peut être pris en considération que les affaires spécifiées dans l'avis de convocation, sauf si tous les membres du conseil sont alors présents et y consentent.**

---

FAIT À MONTRÉAL ce 14 octobre 2020.

Geneviève Reeves, avocate  
Secrétaire d'arrondissement